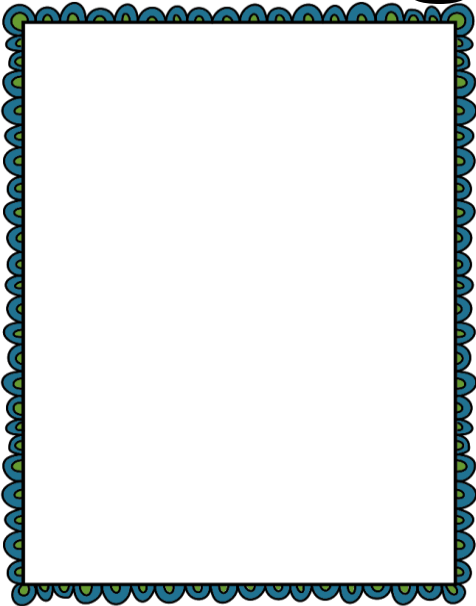


Mon agenda



Nom et prénom:



Numéro de téléphone:

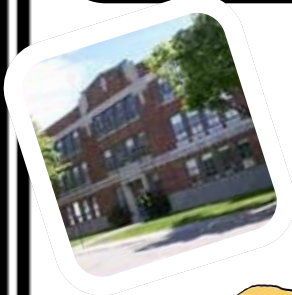


Je suis dans la classe de:



J'écris mon prénom:

Large empty rounded rectangular box for writing the child's first name.



École Sainte-Claire
8500 Sainte-Claire, Montréal Qc,
H1L1X7, (514)596-4944

*Si vous trouvez
cet agenda,
merci de le
retourner à mon école!*





Bonjour !

Bienvenue à l'école Sainte-Claire !

Nous sommes heureux de t'accueillir et nous espérons que tu auras une année scolaire remplie de succès.

Ton agenda contient tous les renseignements utiles pour toi et ta famille. Tu pourras y lire le code de vie ainsi que toutes les informations concernant les services offerts à l'école. Prends-en grand soin, il te sera un compagnon fidèle.

Invite tes parents à le lire avec toi. Ils doivent le consulter tous les jours pour y trouver des réponses à leurs questions ou des messages de ton enseignant.

Avec tes parents, nous serons complices de tes succès qui seront à la hauteur de tes talents et de tes efforts personnels.

Bonne année scolaire !

L'équipe de l'école Sainte-Claire



TABLE DES MATIÈRES

Page

INFORMATIONS GÉNÉRALES PE4

| | |
|--|-----|
| 1. Personnel de l'école..... | PE4 |
| 2. Journées pédagogiques..... | PE5 |
| 3. Remise des bulletins..... | PE5 |
| 4. Horaire de l'école..... | PE5 |
| 5. Ressources communautaires..... | PE6 |
| 6. Communication..... | PE7 |
| 7. Circulation des parents dans l'école..... | PE7 |
| 8. Appel à la vigilance : les allergies..... | PE7 |
| 9. Service de garde..... | PE8 |
| 10. Sécurité..... | PE8 |

INFORMATIONS PARTICULIÈRES PE9

| | |
|--|------|
| 1. Assiduité..... | PE9 |
| 2. Départs hâtifs..... | PE9 |
| 3. Heures de surveillance dans la cour..... | PE9 |
| 4. Retards..... | PE9 |
| 5. Objets personnels..... | PE9 |
| 6. Appareils électroniques et de télécommunications..... | PE10 |
| 7. Sécurité dans la cour..... | PE10 |
| 8. Vacances..... | PE10 |
| 9. Vol, vandalisme, activation de l'alarme-incendie..... | PE10 |
| 10. Collations..... | PE10 |

L'ABC de la boîte à lunch..... PE11

CODE DE VIE PE12 à 15

TABLEAU D'HONNEUR PE16

VALEURS/TABLEAU D'HONNEUR..... PE17

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2020-2021

Personnel enseignant

| | |
|---|--|
| Maternelle A | Chantal Morin |
| Maternelle B | Monica Rojas |
| 1A | Martine Ouellette |
| 1B | Sylvie Riccio |
| 1C | Manon Gileau |
| 2A | Julie Delorme |
| 2B | Annie Brunelle |
| 2C | Josée Suzor |
| 3A | Nancy Horth |
| 3B | Violaine Blondin |
| 3C | Marie-Josée Simpson |
| 3D | Halina Bastien |
| 4A | Julie Racicot |
| 4B | À nommer |
| 4C | Hélène Dupont |
| 5A | Manon Lebel |
| 5B | Marie-Claire Foucault |
| 5C | Nathalie Morel (remplaçant à nommer) |
| 6A | À nommer |
| 6B | Julie Desruisseaux |
| 6C | Yves St-Laurent |
| 6D | Nathalie L'Écuyer |
| Éducation physique 1 | Pierre Asselin |
| Éducation physique 2 | Nourredine Leghouil |
| Musique | Stéphane Legault |
| Anglais | À nommer |
| Arts plastiques | À nommer (2 jours) |
| Orthopédagogue 1 | François Leblanc |
| Orthopédagogue 2 | À nommer |
| Personnel professionnel et technique | |
| Psychoéducatrice | Isabelle Jones (lundi, mardi, mercredi et jeudi) |
| Orthophoniste | À nommer (4 jours) |
| T.E.S. | Sophie Béland (5 jours) |
| Service de garde | |
| Responsable | Sophie Chartrand |
| Éducateurs | Yasmina Bechir, Julie Bourbonnais, Linda Brault, Christine Drolet, Sylvie Guérard, Guy Lapointe, Christiane Simard |
| Personnel d'entretien | |
| Concierge | Pierre Jetté |
| Aide-concierge | À nommer |
| Administration | |
| Secrétaire d'école | Isabelle Pagé |
| Secrétaire | À nommer |
| Directrice | Nathalie Langelier |

2. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES EN 2019-2020

| AOÛT À JANVIER | JANVIER À JUIN |
|-------------------------------|-----------------|
| 23 août 2019 | 27 janvier 2020 |
| 26 août 2019 | 21 février 2020 |
| 27 août 2019 | 9 mars 2020 |
| 13 septembre 2019 | 14 avril 2020 |
| 27 septembre 2019 | 24 avril 2020 |
| 21 octobre 2019 | 19 mai 2020 |
| 1 ^{er} novembre 2019 | 15 juin 2020 |
| 29 novembre 2019 | 23 juin 2020 |
| 11 décembre 2019 | 25 juin 2019 |
| 6 janvier 2020 | 26 juin 2020 |

4. REMISE DES BULLETINS EN 2019-2020

| | |
|--|------------------------------------|
| 1 ^{re} communication | 9 octobre 2019 |
| 1 ^{er} bulletin | 28 novembre 2019 |
| 2 ^e bulletin | 20 février 2020 |
| Anglais intensif 3 ^e bulletin | 23 avril 2020 |
| 3 ^e bulletin | 29 juin 2020 (envoyé par courriel) |

4. HORAIRE DE L'ÉCOLE

| 1 ^{re} à 6 ^e année | | | |
|--|-------------------------|--------------|-------------------------------|
| Avant-midi | | Après-midi | |
| 07h50 | Début des surveillances | 12h38 | Début de la surveillance |
| 07h55 | Accueil des élèves | 12h43 | Accueil des élèves |
| 08h00 | Début des cours | 12h48 | Début des cours |
| 10h00 | Récréation | 13h50 | Récréation |
| 10h20 | Reprise des cours | 14h08 | Reprise des cours |
| 11h20 | Fin des cours du matin | 15h08 | Fin des cours de l'après-midi |

| Maternelle | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Avant-midi | Après-midi |
| 8h40 Accueil des élèves | 12h38 Accueil des élèves |
| 8h50 Début des cours | 12h46 Début des cours |
| 11h15 Fin des cours du matin | 15h03 Fin des cours |

5. RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DANS MERCIER/ANJOU POUR LES JEUNES DE 5 À 12 ANS

| | | |
|------------------------------------|--------------|---|
| ALLÔ PROF | 514-527-3726 | http://www.alloprof.qc.ca/ |
| CLSC Mercier-Est/Anjou | 514-356-2572 | Clinique des jeunes |
| DPJ | 514-896-3100 | Direction de la protection de la jeunesse |
| ÉDUCATION COUP DE FIL | 514-525-2573 | Aide téléphonique sur les relations parents-enfants |
| GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS | 514-842-9715 | Enfants de familles monoparentales |
| LA MAISON DES FAMILLES | 514-354-6044 | Entraide pour les familles |
| SOLIDARITÉ MERCIER-EST | 514-356-1917 | 8613 Ste-Claire |
| LOISIRS STE-CLAIRE | 514-872-6328 | 8695 Rue Hochelaga bureau 201 |

| | | |
|---|---------------------|--|
| MAISON DE LA CULTURE MERCIER | 514-872-8755 | LOISIRS, SPECTACLES, BIBLIOTHÈQUE 8105, rue Hochelaga, Montréal H1L 2K9 |
| Bibliothèque | 514-872-8738 | 8105, rue Hochelaga, Montréal, H1L 2K9 |

| | | |
|-------------------|--------------|--|
| POLICE : POSTE 48 | 514-280-0148 | 8305, Notre-Dame Est, Montréal H1L 3L2 |
| TEL-JEUNES | 514-288-2266 | Écoute téléphonique pour jeunes de 6 à 15 ans |

- ✓ La ligne « Info-Parents » : 514-596-CSDM (2736)
- ✓ Le site Web de la CSDM : www.csdm.qc.ca
- ✓ Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) :
350-8800, www.csdm.qc.ca/sarca
- ✓ Le Comité central des parents : 514-596-6121
- ✓ Traitement des plaintes et des différends en 4 étapes. Visitez l'onglet des parents-élèves à
CSDM.ca

6. COMMUNICATION AVEC TOUT MEMBRE DU PERSONNEL

Pour toutes rencontres avec le personnel de l'école il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'avance.

Voici les moyens privilégiés pour communiquer avec un intervenant :

- Un message écrit (agenda, courriel ou lettre) à la personne que vous voulez rencontrer.
- Un message à la secrétaire de l'école qui sera remis à la personne concernée.
Téléphone de l'école : 514-596-4944 poste 0
Téléphone du service de garde : 514-596-4944 poste 6007

7. CIRCULATION DES PARENTS DANS L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, toutes les portes de l'école sont verrouillées. **Nous demandons donc aux parents de toujours se présenter au secrétariat et de ne pas circuler dans l'école sans autorisation.**

8. APPEL À LA VIGILANCE : ALLERGIES

Il est reconnu que parmi les aliments qui peuvent causer des réactions allergiques, les noix et les arachides sont les plus à craindre. Elles sont présentes, de façon dissimulée, dans plusieurs aliments. Une quantité infime de l'allergène peut être mortelle. Le simple contact avec la peau ou même l'odeur du beurre d'arachide peuvent provoquer une réaction allergique chez les personnes très sensibles.

Votre collaboration est requise afin d'éviter d'inclure des aliments contenant des arachides et/ou des noix dans les repas et les collations que votre enfant apportera à l'école, y inclus lors des sorties.

9. SERVICE DE GARDE

Responsable : Sophie Chartrand

Tél : (514) 596-7060

Le service de garde est le seul endroit où les enfants peuvent dîner à l'école.

A) Tarifs pour les enfants occasionnels

| | |
|-------------|------------------|
| Matin | 4,00 \$ par jour |
| Midi | 4,25 \$ par jour |
| Soir | 6,50 \$ par jour |

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Dîneurs : | 3,50 \$ par jour |
| Journées pédagogiques | 9,00 \$ plus les |
| frais d'activité | |

B) Tarifs pour les enfants réguliers

Les enfants «réguliers» seront facturés au coût de 8,35 \$ par jour. Les enfants sont dits réguliers s'ils utilisent 2 périodes dans la même journée et ce, au moins 3 jours par semaine.

Les tarifs sont fixés en fonction de l'autofinancement du service de garde. Pour cette raison, ils pourraient changer sans préavis.

10. SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant :

- 1° Lui donner tous les renseignements sur Parents-Secours ou la Police (911) et lui indiquer un endroit où il peut se rendre si vous n'êtes pas à la maison à son retour.
- 2° **Lui rappeler régulièrement d'utiliser les rues-corridors, d'éviter les ruelles et de se rendre immédiatement à la maison en empruntant toujours le même trajet.**
- 3° Aviser l'école si quelqu'un doit venir le chercher.
- 4° Nous avons besoin de parents ou grands-parents bénévoles lors des visites éducatives. Comme aucun ratio enfant/adulte n'est prescrit par la CSDM, les membres du personnel de l'école jugeront du nombre de bénévoles requis pour chaque sortie éducative. L'âge, le nombre d'enfants dans le groupe et le type de sortie seront les critères qui guideront notre jugement.

*Note : S'il survenait une situation urgente (incendie, fuite de gaz, etc) : l'école secondaire Louise-Trichet est notre lieu de rassemblement.
Si un événement toucherait tous les établissements de la CSDM, notre lieu de rassemblement sera l'église Ste-Claire.*

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

1. Assiduité

Ma présence en classe est indispensable pour assurer mon succès. Je m'absente seulement pour des raisons sérieuses et je demande à mes parents de motiver mon absence **en écrivant le motif dans l'agenda** ainsi que par **un appel téléphonique obligatoire** à l'école, (514) 596-4944 poste 0, et au service de garde, si nécessaire, (514) 596-4944 poste 6007.

2. Départs hâtifs

Si je quitte l'école avant l'heure prévue, je présente à mon titulaire un message écrit dans l'agenda scolaire et je passe par le secrétariat avant de quitter. Mon enseignant n'est pas tenu ni de préparer ni de fournir du travail avant mon départ.

3. Heures de surveillance dans la cour

La surveillance dans la cour débute à 7h50 le matin et à 12h38 le midi. Pour des raisons de sécurité, j'arrive à l'école à ces heures et j'entre immédiatement dans la cour.

Mes parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour.

En cas de pluie ou de grand froid, les enfants seront dirigés à l'intérieur de l'école, soit à 7h50 et / ou à 12h38.

4. Retards

Si j'arrive en retard, je me présente au secrétariat afin de signaler mon arrivée et de recevoir un billet de retour en classe que je présente à mon titulaire.

- Après 3 retards, une lettre sera envoyée à la maison
- Après 4 retards, j'aurai une période de réflexion (25 minutes) à faire (15h10 à 15h35)

5. Objets personnels

Je laisse mes jouets à la maison. Les planches à roulettes, les patins à roues alignées et les trottinettes sont défendus. Les petits jouets de toutes sortes et ceux jugés dangereux, inutiles et dérangeants peuvent être confisqués.

6. Appareils électroniques et de télécommunications

Les téléphones cellulaires, les tablettes et les jeux électroniques sont interdits et peuvent être confisqués.

7. Sécurité dans la cour

En tout temps, je joue seulement dans les espaces prévus à cette fin et je laisse les entrées et sorties de l'école libres. Une permission du personnel enseignant ou du service de garde en surveillance est nécessaire pour rentrer dans l'école ou quitter la cour de récréation.

9. Vacances

La fréquentation scolaire est obligatoire. L'école et les enseignants ne sont pas responsables des journées de vacances prises à l'intérieur du calendrier scolaire annuel. **Ils n'ont ni à préparer du travail ni à récupérer les retards scolaires qu'engendrent ces journées d'absences.**

10. Vol, vandalisme, activation de l'alarme-incendie

Je comprends que les vols, les bris, l'activation malveillante de l'alarme-incendie et les endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.

11. Collations

Les fruits, les légumes et les produits laitiers sont les collations à privilégier à l'école. Du lait est offert aux élèves deux fois par semaine.

Choisissez des collations variées pour votre enfant en pleine croissance. Le fromage, les légumes et les fruits frais sont d'excellents choix.

Le fromage ferme aide à protéger les dents contre la carie.

En plus de leurs trois repas par jour, les enfants ont besoin de collations qui permettent de calmer leur faim, leur donnent de l'énergie et les aident à grandir.



Une collation santé....
C'est bien pensé!

L'équipe de santé dentaire
du CSSS de la Pointe-de-l'Île

